



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
15 septembre 2014
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports,
la logistique commerciale et la facilitation du commerce
Troisième session
Genève, 24-26 novembre 2014
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Petits États insulaires en développement: problèmes rencontrés en matière de transport et de logistique commerciale.
4. Adoption du rapport de la réunion.

II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. Les participants sont invités à élire un Président et un Vice-Président/Rapporteur.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion figure dans la section I ci-dessus. Les experts disposeront de trois jours, du 24 au 26 novembre 2014, pour mener à bien leurs travaux. Un calendrier provisoire des séances est joint au présent document. Le programme détaillé sera distribué une semaine avant la réunion.



Documentation

TD/B/C.I/MEM.7/7 Ordre du jour provisoire annoté.

Point 3**Petits États insulaires en développement: problèmes rencontrés en matière de transport et de logistique commerciale**

3. À sa cinquante-sixième session directive, le Conseil du commerce et du développement a approuvé le mandat d'une réunion d'experts pluriannuelle sur les transports et la facilitation du commerce (voir TD/B/EX(56)/2/Add.1). Conformément à ce mandat, la troisième session de la réunion sera consacrée à la facilitation du commerce.

4. La réunion d'experts pluriannuelle sur les transports et la facilitation du commerce examinera certaines questions, nouvelles et anciennes, avec lesquelles les pays en développement sont aux prises et qui doivent être traitées en priorité. Conformément aux paragraphes pertinents du Mandat de Doha, la réunion portera sur des questions de logistique commerciale dans les pays en développement, notamment ceux qui ont des besoins particuliers, c'est-à-dire les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays en transition. Ces questions seront considérées sous tous leurs aspects en fonction des trois grands domaines d'action de la CNUCED, à savoir l'assistance technique et le renforcement des capacités, la recherche et l'analyse, et la formation de consensus.

5. La troisième session de la réunion d'experts pluriannuelle portera sur certains problèmes en matière de transport et de logistique commerciale que rencontrent les petits États insulaires en développement en raison de leur éloignement et de leur isolement géographique (voir Mandat de Doha, par. 56 j)). Ces États présentent les mêmes vulnérabilités sur le plan environnemental et économique et connaissent les mêmes problèmes pour parvenir à un développement durable, à savoir notamment: l'exposition aux catastrophes naturelles, la vulnérabilité aux chocs extérieurs, l'éloignement des grands marchés, la faiblesse des volumes transportés et l'insuffisance des liaisons avec pour conséquence des coûts élevés de transport et de logistique et la forte dépendance économique à l'égard des transports aériens et maritimes.

6. Pour les petits États insulaires en développement, un accès plus large aux marchés mondiaux et une plus grande compétitivité commerciale, de même qu'une plus grande résilience des infrastructures de transport essentielles sont particulièrement importants. Ces pays sont totalement dépendants des ports et des aéroports; aussi, les risques liés aux changements climatiques tels que la montée du niveau de la mer, la hausse des températures et la fréquence et/ou la violence accrues des tempêtes, y représentent-ils une grave menace pour les infrastructures, les services et les activités de transport essentiels. Il est donc indispensable de mieux comprendre quels sont les risques et les vulnérabilités et de concevoir des mesures d'adaptation appropriées. Dans ce contexte, l'importance stratégique des ports pour la croissance et le développement des petits États insulaires en développement recevra une attention particulière.

7. La troisième session de la réunion est organisée en 2014, Année internationale des petits États insulaires en développement, à la suite de la Troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement (Conférence du Samoa). Elle sera l'occasion d'appeler à nouveau l'attention de la communauté internationale sur les problèmes liés aux transports qui sont propres aux petits États insulaires en développement et de réfléchir aux moyens de mieux comprendre ces problèmes et d'y apporter des réponses appropriées.

8. Pour faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note d'information. En outre, les experts sont invités à rédiger de brèves communications sur le thème de la réunion, qui seront distribuées aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.7/8 Petits États insulaires en développement: problèmes rencontrés en matière de transport et de logistique commerciale.

Point 4
Adoption du rapport de la réunion

6. Le rapport de la réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa septième session, en 2015. La réunion d'experts décidera sans doute d'autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion.

Contributions des experts

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves communications (environ cinq pages) pour contribuer aux travaux de la réunion. Ces communications doivent être soumises au secrétariat de la CNUCED avant la réunion et seront distribuées aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Les experts sont priés de soumettre leurs communications au secrétariat de la CNUCED dès que possible, en les adressant à la Section des politiques et de la législation du Service de la logistique commerciale (CNUCED), Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse); télécopie: +41 22 917 00 50; courriel: wendy.juan@unctad.org.

Annexe

Calendrier provisoire de la session

<i>Lundi 24 novembre 2014</i>	<i>Mardi 25 novembre 2014</i>	<i>Mercredi 26 novembre 2014</i>
(10 h 00-13 h 00)	(10 h 00-13 h 00)	(10 h 00-13 h 00)
Plénière	Discussions informelles	Discussions informelles
Déclaration liminaire	Point 3 (suite)	Point 3 (suite)
Point 1 Élection du Bureau	Petits États insulaires en développement: problèmes rencontrés en matière de transport et de logistique commerciale	Petits États insulaires en développement: problèmes rencontrés en matière de transport et de logistique commerciale
Point 2 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux		
Présentation du point 3 Petits États insulaires en développement: problèmes rencontrés en matière de transport et de logistique commerciale		
Discussions informelles		
Point 3 Petits États insulaires en développement: problèmes rencontrés en matière de transport et de logistique commerciale		
(15 h 00-18 h 00)	(15 h 00-18 h 00)	(15 h 00-18 h 00)
Discussions informelles	Discussions informelles	Discussions informelles
Point 3 (suite) Petits États insulaires en développement: problèmes rencontrés en matière de transport et de logistique commerciale	Point 3 (suite) Petits États insulaires en développement: problèmes rencontrés en matière de transport et de logistique commerciale	Examen des résultats de la réunion
		Plénière (clôture)
		Point 4 Adoption du rapport de la réunion